

# SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES  
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD  
2 Cours Grandval  
20000 AJACCIO

Succession BARTOLI Pierre

Dossier 107065/JJL/JJL/AA

Vos réfs :

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Service Formalités

## INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**PILA CANALE (20123)**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI Notaire associé et titulaire de la société civile Professionnelle Maître Jean-Jérôme LUCCIONI ; à PIETROSELLA (20166) le 18 avril 2025

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

**1°)** Mademoiselle Joséphine **BARTOLI**, retraitée, demeurant à PILA-CANALE (20123),  
Née à PILA-CANALE (20123) le 12 décembre 1912,  
Décédée à AJACCIO (Corse de Sud) le 23 janvier 1980.

**2°)** Monsieur Venérius **BARTOLI**, retraité, époux de Madame Catherine **SANTONI**, demeurant à PILA-CANALE (20123)  
Né à PILA-CANALE (20123) le 5 janvier 1915,  
Décédé à AJACCIO (Corse du Sud) le 31 mai 1979.

**3°)** Madame Rose **BARTOLI**, retraitée, épouse de Monsieur César Gratien **SANTONI**, demeurant à PILA-CANALE (20123),  
Née à PILA-CANALE (20123) le 15 janvier 1908,  
Décédée à AJACCIO (Corse du Sud) le 20 octobre 1991.

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**

**Sur le territoire de la commune de PILA CANALE (20123)**

1°) Diverses parcelles cadastrées :

- Section A, numéro 60, lieudit CHIOSO NUOVO,
- Section A, numéro 127, lieudit CAMPO TONDO,
- Section A, numéro 128, lieudit CAMPO TONDO
- Section A, numéro 129, lieudit CAMPO TONDO,
- Section A, numéro 130, lieudit CAMPO TONDO,
- Section B, numéro 4, lieudit TEPPE ROSSE,
- Section B, numéro 5, lieudit TEPPE ROSSE,
- Section B, numéro 6, lieudit TEPPE ROSSE,

2°) Une parcelle de terre sur laquelle est édifiée une maison d'habitation

- Section B numéro 29 lieudit Scuzzulatojo

3°) Une parcelle de terre Section B numéro 31 lieu-dit Scuzzulatojo

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : [jeanjerome.luccioni@notaires.fr](mailto:jeanjerome.luccioni@notaires.fr)

Pour Avis  
Me Jean-Jérôme LUCCIONI

